

COLOMBIE-BRITANNIQUE

GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✓ Tous les médicaments d'ordonnance (incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✓ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✓ Produits de santé naturels, tels que les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes et les probiotiques
- ✓ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✓ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✓ Substances topiques médicinales
- ✓ Pastilles médicamenteuses pour la gorge
- ✓ Timbres médicamenteux
- ✓ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✓ Bouteilles ou autres contenants de liquides ou crèmes
- ✓ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✗ Déchets pharmaceutiques produits par les points de collecte (nouvel inventaire ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✗ Substances topiques qui ne sont pas médicinales
- ✗ Méthadone ou gobelets pour méthadone
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Antiseptiques
- ✗ Désinfectants pour verres de contact
- ✗ Produits antipelluculaires
- ✗ Rince-bouche
- ✗ Dentifrices au fluorure
- ✗ Lotions solaires
- ✗ Antisudorifiques
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✗ Objets piquants, coupants ou tranchants; seringues; aiguilles
- ✗ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veuillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et les poudres demeurent dans leur contenant d'origine. Aucun liquide ni aucune poudre devrait se retrouver hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments.

MANITOBA

GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✓ Tous les médicaments d'ordonnance (incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✓ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✓ Produits de santé naturels, tels que les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes et les probiotiques
- ✓ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✓ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✓ Pastilles médicamenteuses pour la gorge
- ✓ Timbres médicamenteux
- ✓ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✓ Bouteilles ou autres contenants de liquides ou crèmes
- ✓ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✗ Déchets pharmaceutiques produits par les points de collecte (nouvel inventaire ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✗ Substances topiques qui ne sont pas médicinales
- ✗ Méthadone ou gobelets pour méthadone
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Antiseptiques
- ✗ Désinfectants pour verres de contact
- ✗ Produits antipelluculaires
- ✗ Rince-bouche
- ✗ Dentifrices au fluorure
- ✗ Lotions solaires
- ✗ Antisudorifiques
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✗ Objets piquants, coupants ou tranchants; seringues; aiguilles
- ✗ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
- ✗ Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veuillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et les poudres demeurent dans leur contenant d'origine. Aucun liquide ni aucune poudre devrait se retrouver hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments.

NOUVEAU-BRUNSWICK GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✔ Tous les médicaments d'ordonnance (pilules, liquides ou crèmes, incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✔ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✔ Produits de santé naturels, comme les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes, les probiotiques
- ✔ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✔ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✔ Timbres transdermiques
- ✔ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✔ Médicaments pour animaux de compagnie
- ✔ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✘ Déchets pharmaceutiques produits par le point de collecte (stock nouveau ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✘ Substances topiques ne contenant ni antibiotique, ni agent antifongique, ni analgésique
- ✘ Produits radiopharmaceutiques
- ✘ Méthadone ou gobelets pour méthadone
- ✘ Tests de COVID
- ✘ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✘ Objets piquants, coupants ou tranchants à usage médical, seringues, aiguilles
- ✘ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
- ✘ Désinfectants pour lentilles de contact
- ✘ Produits antipelliculaires, incluant les shampooings
- ✘ Rince-bouche
- ✘ Dentifrices fluorés
- ✘ Lotions solaires
- ✘ Antisudorifiques
- ✘ Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et poudres demeurent dans leur contenant d'origine. On ne devrait retrouver aucun liquide ni aucune poudre hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments

ONTARIO GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✓ Tous les médicaments d'ordonnance (incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✓ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✓ Produits de santé naturels, tels que les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes et les probiotiques
- ✓ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✓ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✓ Substances topiques médicinales
- ✓ Pastilles médicamenteuses pour la gorge
- ✓ Timbres médicamenteux
- ✓ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✓ Médicaments pour animaux de compagnie
- ✓ Bouteilles ou autres contenants de liquides ou crèmes
- ✓ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✗ Déchets pharmaceutiques produits par les points de collecte (nouvel inventaire ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✗ Substances topiques qui ne sont pas médicinales
- ✗ Les produits radiopharmaceutiques
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Désinfectants pour verres de contact
- ✗ Produits antipelliculaires
- ✗ Rince-bouche
- ✗ Pastilles médicamenteuses pour la gorge
- ✗ Dentifrices au fluorure
- ✗ Lotions solaires
- ✗ Antisudorifiques
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✗ Objets piquants, coupants ou tranchants; seringues; aiguilles
- ✗ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
- ✗ Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et les poudres demeurent dans leur contenant d'origine. Aucun liquide ni aucune poudre devrait se retrouver hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments.

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✓ Tous les médicaments d'ordonnance (incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✓ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✓ Produits de santé naturels, tels que les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes et les probiotiques
- ✓ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✓ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✓ Pastilles médicamenteuses pour la gorge
- ✓ Timbres médicamenteux
- ✓ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✓ Bouteilles ou autres contenants de liquides ou crèmes
- ✓ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✗ Déchets pharmaceutiques produits par les points de collecte (nouvel inventaire ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✗ Substances topiques ne contenant ni antibiotique, ni agent antifongique
- ✗ Substances topiques médicinales
- ✗ Les produits radiopharmaceutiques
- ✗ Méthadone ou gobelets pour méthadone
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Antiseptiques
- ✗ Désinfectants pour verres de contact
- ✗ Produits antipelliculaires
- ✗ Rince-bouche
- ✗ Dentifrices au fluorure
- ✗ Lotions solaires
- ✗ Antisudorifiques
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✗ Objets piquants, coupants ou tranchants; seringues; aiguilles
- ✗ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
- ✗ Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veuillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et les poudres demeurent dans leur contenant d'origine. Aucun liquide ni aucune poudre devrait se retrouver hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments.

QUÉBEC GUIDE DE RÉFÉRENCE DU PROGRAMME DE RÉCUPÉRATION DES MÉDICAMENTS (PRM)



ASSOCIATION POUR LA RÉCUPÉRATION DE
PRODUITS SANTÉ

Le PRM couvre l'ensemble des médicaments qui sont vendus directement aux consommateurs, notamment les médicaments d'ordonnance et les médicaments en vente libre ainsi que les produits de santé naturels.

Inclus

- ✓ Tous les médicaments d'ordonnance (incluant les produits cytotoxiques et les opioïdes)
- ✓ Médicaments en vente libre (pilules, liquides et crèmes)
- ✓ Produits de santé naturels, tels que les vitamines et minéraux, les remèdes à base de plantes et les probiotiques
- ✓ Inhalateurs (maximum de 10 inhalateurs par contenant)
- ✓ Marijuana médicale (sur ordonnance seulement)
- ✓ Substances topiques médicinales
- ✓ Timbres médicamenteux
- ✓ Timbres de fentanyl – pliés en deux pour que les côtés adhésifs soient collés ensemble
- ✓ Médicaments pour animaux de compagnie
- ✓ Bouteilles ou autres contenants de liquides ou crèmes
- ✓ Gouttes pour les yeux avec un DIN

Exclus

- ✗ Déchets pharmaceutiques produits par les points de collecte (nouvel inventaire ou périmé) ou tout autre établissement comme les hôpitaux, les centres de soins de longue durée, les centres d'hébergement/CHSLD, les bureaux de médecin
- ✗ Substances topiques ne contenant ni antibiotique, ni agent antifongique
- ✗ Les produits radiopharmaceutiques
- ✗ Méthadone ou gobelets pour méthadone
- ✗ Tests de COVID
- ✗ Désinfectants pour verres de contact
- ✗ Produits antipelliculaires
- ✗ Rince-bouche
- ✗ Dentifrices au fluorure
- ✗ Lotions solaires
- ✗ Antisudorifiques
- ✗ Déchets biomédicaux ou anatomiques
- ✗ Objets piquants, coupants ou tranchants; seringues; aiguilles
- ✗ Bouteilles ou autres contenants de pilules vides
- ✗ Gouttes pour les yeux sans un DIN

Avis Important:

Veuillez tenir compte des directives suivantes lorsque vous acceptez les retours de médicaments des patients:

- Assurez-vous que tous les liquides ainsi que toutes les crèmes et les poudres demeurent dans leur contenant d'origine. Aucun liquide ni aucune poudre devrait se retrouver hors de leur contenant dans les bacs de récupération de médicaments.
- Demandez aux consommateurs de retirer ou de cacher tout renseignement personnel indiqué sur le contenant avant de rapporter des médicaments.
- Les narcotiques et les substances réglementées ne doivent pas être dénaturés avant d'être placés dans le contenant de récupération de médicaments.